

## COMMUNIQUE N° 1 DE L'AMBASSADE

La Communauté Burkinabè et tous les amis du Burkina Faso sont informés que les pluies diluviennes qui se sont abattues sur le pays et particulièrement sa capitale Ouagadougou le 1<sup>er</sup> septembre 2009 ont causé la perte de 8 vies humaines et des dégâts matériels très importants. Ce sont au total 150.000 personnes qui se retrouvent sans abri et regroupé dans 110 sites de secours.

Le Gouvernement a lancé un appel à la solidarité nationale et internationale pour faire face aux besoins de secours et de réhabilitation qui se chiffrent à 70,21 milliards de FCFA (107 millions d'Euros).

La phase I qui concerne les besoins d'urgence se chiffre à 7 milliards de Francs CFA (10,7 millions d'Euros), il s'agit de :

- alimentation et approvisionnement en eau potable : 1,48 milliard de FCFA
- matériel de survie : 1,59 milliard de FCFA
- Produits sanitaires : 110 millions de FCFA
- Appui logistique : 150 millions de FCFA
- Viabilisation des sites de secours : 1 milliard
- Mise en service d'urgence des infrastructures : 2,7 milliards.

Un Comité ad hoc de secours d'urgence a été mis en place par le Gouvernement et il sera procédé au lancement, le lundi 7 septembre à 10h, de l'opération de collecte des contributions nationales. Des comptes bancaires ont été ouverts dans les banques de la place et seuls ces comptes sont habilités à recevoir les dons.

Le Comité national de secours d'urgence peut être joint aux numéros téléphoniques suivants :

- N° vert : +226 80 00 11 38
- Fixe : +226 50 34 70 03
- Mobile : +226 70 24 11 64

Les contributions peuvent être directement adressées à ce Comité ou par le canal de l'Ambassade ou des Associations de Burkinabè.

*[Pour toute information complémentaire, veuillez consulter le site officiel du gouvernement ([www.primature.gov.bf](http://www.primature.gov.bf))]*

Bruxelles, le 7 septembre 2009

**Kadré Désiré OUEDRAOGO**  
*Grand Officier de l'Ordre National*

## **COMMUNIQUE N° 2 DE L'AMBASSADE**

Il est porté à la connaissance de la Communauté Burkinabè de Belgique et des autres pays de la Juridiction (Pays-Bas – Luxembourg – Grande-Bretagne et Irlande) que le Président du Faso a procédé, le 7 septembre 2009, au lancement de la **Semaine de Solidarité Nationale** au profit des personnes victimes des inondations dans la ville de Ouagadougou et dans les autres régions du Burkina Faso.

En vue de permettre la participation des Burkinabè de la juridiction et des amis du Burkina à cet effort de Solidarité, il est mis sur pied, au sein de l'Ambassade, une structure de collecte des contributions qui sera acheminée au Burkina Faso via le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale du Burkina.

### **I/ Point de contact pour tous renseignements**

**Monsieur Robert COMPAORE**

**LD :** 02 / 340 16 92

**GSM :** 0476 /07 36 38

### **II/ Numéro de Compte : 210.0617540.90**

**IBAN : BE34 2100 6175 4090**

**BIC : GEBABEBB**

Tout versement à ce compte devra porter la référence :  
« *contribution inondations* » avec la mention du nom et de  
l'adresse du donateur.

**III/** En raison des difficultés afférentes au transport, toute  
contribution en nature devra être acheminée directement à  
Ouagadougou par le donateur, en avisant l'Ambassade de  
l'envoi.

**IV/** Toutes les informations nécessaires sur les contacts, les  
besoins et l'organisation des secours se trouvent sur les sites du  
Gouvernement : **[www.primature.gov.be](http://www.primature.gov.be)** ou  
**[www.inondationsauburkina.net](http://www.inondationsauburkina.net)**

**V/** Les présentes dispositions prises seront opérationnelles  
jusqu'au **30 septembre 2009**.

Bruxelles, le 17 septembre 2009

**Kadré Désiré OUEDRAOGO**  
*Grand Officier de l'Ordre National*